

LES MORTS.

faillible des  
ité de la foi.  
hui, elle l'a  
niers siècles  
ses premiers  
sans équivo-  
re pour les  
té libé et  
ion sacrée."

séricorde et  
sprit : C'est  
ier pour les  
que sur les  
i que Jésus-  
consacrée et  
limbes, après  
es saints de

moignage des  
voir celui de  
gustin. Puis-  
s n'errerons  
la foi; car  
devaneiers;  
peut nous en  
en, nous fai-  
s." Et saint  
vent aux fidè-

les de Constantinople, leur disant : " Nous prions publiquement et nous faisons des largesses aux pauvres pour nos morts." Dieu l'a ainsi voulu pour nous obliger à nous entrainer mutuellement. Ces institutions pieuses ont le Saint-Esprit pour auteur. Pourquoi les saints Apôtres ont-ils réglé que nous ferions mémoire de nos chers défunts dans nos adorables mystères ? Rien de plus juste, ils savaient quel profit les âmes en retirent. Ainsi l'a voulu le Saint-Esprit."

Et c'est ainsi qu'en le vent et commande l'Eglise.

Le culte des morts est donc un fait consigné dans toutes les annales ecclésiastiques, par tous les saints qui l'ont recommandé, non tant comme docteurs, que comme historiens et apologistes des pratiques de l'Eglise.

A mesure que, plus libre dans la profession de ses dogmes, elle a pu célébrer ses solennités, au grand jour, elle a fait éclater plus hautement son respect et sa sollicitude pour les morts ; pour eux elle a semé sa liturgie d'onctueuses prières. " Mais quelles sont admirables ces prières ! tantôt ce sont des cris de douleur, tantôt des cris d'espérance. L'Eglise se plaint, se réjouit, tremble, se rassure, gémit et supplie. Mes années se sont évanouies dans les gémissements ; mes os sont tombés en poudre, miséricorde, Seigneur, car mes jours ne sont rien. Qu'est-ce que la vie ? Une légère vapeur. Les morts se sont endormis dans la poudre... Ils se réveilleront... Heureux ceux qui meurent dans le seigneur..."

Pour eux elle a ouvert le trésor des indulgences. L'énumération seule de ce que sa compatissante charité lui a inspiré d'exercices et de